





**04**  
ÉVÈNEMENT  
Voeux du maire 2019



**06**  
LIMAY BOUGE  
Hauts de Limay, passerelle  
Limay-Mantes, élection du  
CME...

© Nicolas DUPREY / CD 78



**17 DOSSIER**  
**LA FISCALITÉ  
LOCALE**



**12**  
RETOUR EN IMAGES  
La patinoire, le Père Noël  
est un rockeur...



**14**  
DEVOIR DE MÉMOIRE  
Commémoration du  
11 novembre



**23**  
À VOTRE SERVICE  
Informations CCAS



**DOMINIQUE  
BOURÉ**  
1<sup>re</sup> adjointe en charge du projet  
éducatif local, services publics et  
relations Communauté urbaine  
Perm. : lundi de 14 h 30 à 17 h 00  
Sur rendez-vous



**DJAMEL  
NEDJAR**  
Adjoint en charge de l'aménagement  
du territoire, urbanisme, commissions  
de sécurité, patrimoine bâti et  
déplacement/mobilité  
Perm. : samedi de 10 h 00 à 12 h 00  
Sur rendez-vous



**GHYSLAINE  
MACKOWIAK**  
Adjointe en charge de l'action  
sociale et affaires générales  
Perm. : vendredi de 10 h 00 à 12 h 00  
Sur rendez-vous



**BONIFACE  
MPUNGA**  
Adjoint en charge du cadre de vie  
des espaces publics, tranquillité  
publique et relations publiques  
Perm. : mercredi 14 h 30 à 16 h 00  
Sur rendez-vous



**CATHERINE  
MARTINEZ**  
Adjointe en charge du logement  
et habitat  
Perm. : mardi de 15 h 00 à 17 h 00  
Sur rendez-vous



**DENIS  
BOURÉ**  
Adjoint en charge de la culture,  
systèmes d'information et de  
communication  
Perm. : mardi  
Sur rendez-vous



**NICOLE  
BOCK**  
Adjointe en charge de la petite  
enfance et restauration  
Perm. : mercredi 14 h 00 à 16 h 30  
Sur rendez-vous



**MURIEL  
DANGERVILLE**  
Adjointe en charge des animations  
festives et vie de quartier, vie  
associative et éducation populaire  
Perm. : jeudi 14 h 00 à 16 h 30  
Sur rendez-vous



**JULIEN  
ROUZIÈRE**  
Adjoint en charge des finances,  
enfance, jeunesse et insertion  
Perm. : samedi 10 h 00 à 12 h 00  
Sur rendez-vous



**JEAN-MARC  
RUBANY**  
Conseiller municipal en charge  
de la gestion des risques  
Sur rendez-vous



**BETTY  
TIFI-MAMBI**  
Conseillère municipale en charge  
du handicap et accessibilité  
Sur rendez-vous



**GÉRARD  
PROD'HOMME**  
Conseiller municipal en charge  
du sport  
Perm. : vendredi de 14 h 00 à 16 h 30  
Sur rendez-vous



**MARTINE  
LE ROUX**  
Conseillère municipale en charge  
des seniors  
Sur rendez-vous



**DANIEL  
JUMEL**  
Conseiller municipal en charge  
du commerce et artisanat  
Perm. : mardi de 9 h 30 à 12 h 00  
Sur rendez-vous



**CAROLINE  
MORDELET**  
Conseillère municipale en charge  
du scolaire et périscolaire  
Perm. : mercredi et vendredi de 14 h 30  
à 16 h 00  
Sur rendez-vous

**LIMAY MAGAZINE**

N°272 - Novembre / Décembre 2018  
Bimestriel édité par la ville de Limay  
5 avenue du Président Wilson - 78520 Limay



Directeur de la publication : Eric Roulot  
Directrice de la Communication : Claire Saint-Martin  
Rédaction : Claire Saint-Martin, Paul-Antoine Parot, Joëlle Sallaberry  
Photos : Florian Benito, Paul-Antoine Parot  
Maquettage : Florian Benito  
Impression : Société Messages (Toulouse) 720802313000026 ☎ 05 61 41 26 14, tirages : 8000 exemplaires  
Régie publicitaire : HSP ☎ 01 55 69 31 00

**Erratum** - Une erreur s'est glissée dans le précédent Limay Magazine. En page 20, pour illustrer le partenariat en cours entre l'École Municipale d'Arts plastiques et la Maison d'Accueil Spécialisée, nous avons publié une photo de Monsieur Loïc Mesnage.

Dr Loïc Mesnage n'est pas résident de la MAS. Nous souhaitons rectifier cette erreur et adresses toutes nos excuses à Monsieur Mesnage ainsi qu'aux deux établissements concernés pour cette confusion regrettable.



# ÉDITORIAL DU MAIRE

## « TOUJOURS À VOS CÔTÉS ! »

### Éric ROULOT

Maire de Limay et Vice-Président  
de la Communauté urbaine GPS&O

Chères Limayennes, chers Limayens,

Depuis plusieurs mois maintenant, mon équipe et moi-même sillonnons la ville pour vous présenter le bilan de notre action depuis 2014 et bien au-delà échanger avec vous sur vos attentes. Nous continuerons de le faire.

Notre démarche s'inscrit en droite ligne de l'application que nous souhaitons développer d'une démocratie participative sur notre ville. Vous comprendrez donc que nous ne puissions qu'être solidaires de la démarche du mouvement des « gilets jaunes ».

Cette lutte est légitime, car elle porte des exigences de justice sociale et fiscale. Le peuple se rebelle, se réveille et s'installe dans le débat politique. Pour autant, je condamne bien sûr toutes les violences d'où qu'elles viennent !

La politique d'austérité menée par les gouvernements successifs « *matraque* » toujours les plus humbles et les plus faibles. Malgré toutes les mobilisations menées à travers le pays, non seulement le président et son gouvernement n'ont pas infléchi leur politique libérale et inégalitaire, mais ils ont répondu avec le mépris qui les caractérise par quelques « *mesurettes* ».

L'Histoire de notre pays a déjà montré les effets du mépris sur le peuple. La tentation d'aller vers les extrêmes s'exacerbe et les vagues brunes que nous connaissons à travers l'Europe, et bien au-delà, en sont la preuve.

Nous arrivons au paroxysme de la perfidie du capitalisme sur l'homme. Il est grand temps de remettre l'humain au centre de la politique et d'écouter.

Nous le faisons au quotidien à Limay comme nous nous y étions engagés lors de notre élection : Limay reste la commune des Yvelines où la fiscalité est la plus faible pour des villes de même strate (voir le dossier du magazine). Afin de participer à l'effort général, les élus ont fait le choix de baisser le montant de leurs indemnités. Au-delà des mots, des actes.

Toujours à votre écoute, nous avons décidé de réagir en ouvrant en mairie des cahiers de doléances qui sont à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville. N'hésitez pas à venir y exprimer vos sentiments et vos attentes. Une délégation d'élus et de Limayens issus de la société civile se rendra à l'Élysée pour les remettre officiellement.

Mon équipe et moi-même continuons et continuerons le combat pour un monde plus juste, plus solidaire et fraternel.

Je vous présente à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches tous nos vœux pour cette nouvelle année.



▲  
L'équipe municipale aux côtés du Conseil Municipal des Enfants nouvellement élu.

# VŒUX DU MAIRE

Le 9 janvier dernier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux institutionnels, le maire, entouré de ses élus et des membres du Conseil Municipal des Enfants, s'est exprimé devant une assemblée de plus de 400 personnes. Face aux principaux acteurs des secteurs publics et privés qui œuvrent sur la ville de Limay, Éric Roulot a évoqué dans son discours le bilan de l'année 2018, l'actualité brûlante et les enjeux de la ville pour l'année à venir, placée sous le signe de l'émancipation.

Voici quelques extraits de son discours.

Les membres du CME prononcent leur premier discours public.



**A**près les salutations d'usage, le maire a débuté sa prise de parole en « *saluant l'immense travail réalisé par les associations de Limay. Grâce à votre implication, nous avons pu accueillir des événements sportifs importants, qui mettent en lumière nos capacités à faire rayonner la ville au-delà de ses frontières géographiques.* ».

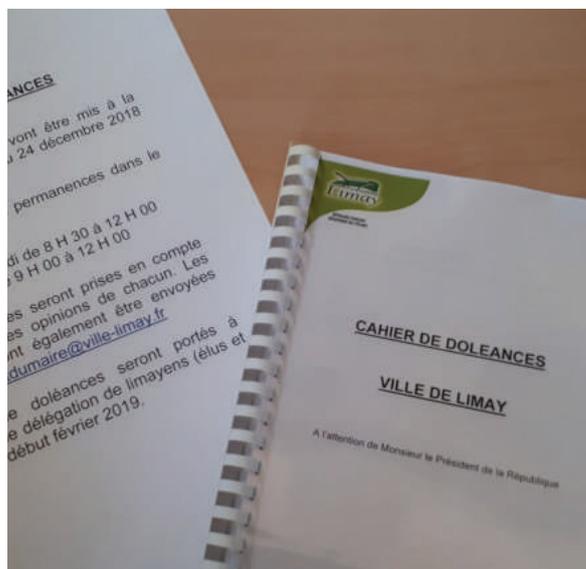
Le maire est ensuite revenu sur les principales luttes menées par l'équipe municipale pour défendre les intérêts des Limayens, rappelant que : « *Le retrait des services publics des territoires constitue une forte injustice notamment pour les populations les plus fragiles et renforce les inégalités territoriales.* ».

Il est revenu sur les différentes réunions publiques organisées au mois de décembre dernier pour présenter le bilan de l'action municipale entre 2014 et 2018 et sur les rendez-vous « *En prise directe* » dans les quartiers, pour exprimer à nouveau sa volonté marquée de privilégier ses moments d'échanges : « *C'est un exercice extrêmement intéressant qui nous conforte dans notre investissement au plus près des habitants.* ».

Éric Roulot a bien évidemment évoqué la relation complexe de Limay avec la Communauté urbaine en rappelant que si l'équipe municipale était réticente à l'intégration de la ville à la CU, il lui semblait cependant inenvisageable d'abandonner le mandat que leur avaient confié les Limayens : « *C'est dans ce sens que nous avons fait le choix de prendre nos responsabilités et de ne pas sombrer dans la politique de la chaise vide.* ».

Le maire a ensuite tenu à rappeler ses priorités, citant en premier lieu l'éducation et soulignant le succès du Projet Éducatif Local (PEL) : « Dans le cadre de notre Projet Éducatif Local, nous avons mis en place plusieurs thématiques. Ces ateliers nous ont permis de créer un lien extrêmement privilégié tant avec la communauté éducatives qu'avec les parents d'élèves ».

Priorité toujours, la culture. Éric Roulot est alors revenu, entre autres, sur la performance de la Maîtrise de la ville : « Qui pourrait imaginer voir chanter nos jeunes Limayens aux côtés de la merveilleuse Rhoda Scott ? Un rêve inaccessible ? Pas du tout ! », avant d'évoquer l'immense travail réalisé par les jeunes de la ville dans le cadre du projet commémoratif « Limay 1914 – 2014 – 2114 ». « 3 600 jeunes Limayens se sont investis dans nos projets de devoir de mémoire. Certains d'entre eux ont même été primés dans plusieurs concours d'histoire prestigieux. Belle preuve que tout est possible si on s'en donne les moyens ».



Abordant par la suite les principaux projets 2019 (voir encadré), le maire a finalement abordé l'actualité, renouvelant ses critiques vis-à-vis de la politique menée par le gouvernement Macron, réaffirmant son soutien aux Gilets Jaunes - tout en condamnant les débordements et les violences - et rappelant l'ouverture de cahier de doléances à l'Hôtel de Ville afin de laisser la parole aux Limayens : « Déjà plus de 100 contributions recensées. Ces cahiers seront remis à l'Élysée en février prochain par une délégation d'élus et de citoyens ».

Avant de conclure en adressant à l'assemblée ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, le maire a de nouveau affirmé ses convictions en lançant un appel au changement fondamental : « Il devient de plus en plus évident que les politiques d'austérité ont toujours les mêmes conséquences : une paupérisation des populations. Nous arrivons au bout des effets du capitalisme sur l'homme. Il est temps de changer de braquet, de changer de système ».



## PROJETS MAJEURS 2019

- Aménagement de la prairie du Château des Célestins
- Requalification de la rue Nationale
- Aménagement de la Place Albert 1<sup>er</sup> (en débouché de la passerelle qui sera posée sur le Vieux Pont dans 20 mois)
- Reconstitution de l'espace commercial de La Source
- Création de 4 classes supplémentaires sur le groupe scolaire Pauline Kergomard
- Fête de la Fraternité
- 1<sup>er</sup> trail des Loups (le 08 septembre 2019)

### CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Lors de la cérémonie des vœux, pour leur première prestation publique, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont pris la parole pour exprimer à leur tour leur avis sur le thème 2019 à Limay : l'émancipation.

#### ADONAÏ SUNGO, 9 ANS, ÉCOLE JULES FERRY

« Pour nous s'émanciper c'est le fait de devenir autonome, de réussir à se débrouiller tout seul, de grandir, d'apprendre et de comprendre des choses, d'être heureux et de prendre du plaisir dans tout ce qu'on fait.

En bref, s'émanciper c'est apprendre à devenir plus tard des adultes, responsables, autonomes, et de faire nos propres choix. C'est le fait de pouvoir avoir le choix plus tard de passer le diplôme que l'on veut et d'exercer le métier qui nous plaît.

Dans notre vie d'enfants, aujourd'hui, l'école, les loisirs, le sport, les livres, le théâtre, les rencontres, les sorties nous permettent de grandir, de découvrir, d'être curieux, d'avoir confiance en nous, et de nous émanciper. »



# GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

## UN ÉTAT DES LIEUX

## DES HAUTS DE LIMAY

Le mercredi 21 novembre dernier dans un froid glacial, au sein du quartier des Hauts de Limay a eu lieu un « *diagnostic en marchant* » dans le cadre de la gestion urbaine de proximité.

Une méthode participative et transversale qui consiste à rassembler l'ensemble des partenaires impliqués dans l'amélioration du cadre de vie (habitants, institutions, élus et services de la ville) au cours d'une promenade d'observation. L'objectif est d'élaborer un diagnostic commun en croisant les regards de chacun, et permettre ainsi de dresser les atouts, les faiblesses, les enjeux et/ou les besoins du quartier et d'acter des solutions partenariales pour une amélioration significative du cadre de vie du quartier.

Ce diagnostic a réuni la DDSP (M. le Commissaire de Police de la CSP de Mantes-la-Jolie et le major référent sûreté), le SDIS (adjoint au chef de poste de la caserne de Limay), les deux directeurs des bailleurs implantés sur le secteur (I3F et CDC Habitat), des responsables de la communauté urbaine GPS&O (CTC de Limay, politique de la ville), les élus et les services de la ville (prévention tranquillité, éducation, espaces urbains, sports et vie associative), des associations et des habitants.

Cet état des lieux fait suite aux nombreuses plaintes de riverains des Hauts de Limay, confrontés ces derniers mois à des problèmes récurrents de circulation, d'incivilité, et d'insécurité.

Candélabres dégradés et éclairage public défaillant, stationnements anarchiques aux entrées et sorties de l'école, circulation problématique des piétons, vitesse excessive, regroupements, nuisances sonores, dégradation du mobilier urbain et gestion des encombrants font partie des problèmes évoqués par les participants.

Diverses solutions et alternatives pour améliorer les conditions de vie des riverains ont été répertoriées pour rendre à ce quartier la tranquillité et le cadre de vie qu'il mérite.

# MERCI GILLES !

**G**illes Leroyer, directeur du Pôle Espaces Publics et agent de la ville depuis 38 ans, a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier... Il a arpenté les rues de notre ville durant toute sa carrière, traquant les nids de poule, les problèmes de stationnement et plus largement les problèmes de voirie, d'éclairage public... et bien d'autres choses.

Les Limayens le connaissaient pour sa gentillesse et sa disponibilité. Il a toujours géré les situations de crise avec une maestria et un investissement qui donnent leurs lettres de noblesse au service public.



Nous voulions rendre hommage à son professionnalisme et à ses qualités humaines. Bonne et longue retraite Gilles et encore merci au nom de notre ville et de ses habitants.



# PASSERELLE LIMAY / MANTES-LA-JOLIE LE PROJET SE CONCRÉTISE !

**L**e 19 novembre dernier, une étape importante a été franchie dans le cadre du projet de passerelle qui doit relier prochainement les villes de Limay et de Mantes-la-Jolie : le premier tronçon de la future voie douce a été posé sous les regards impressionnés des principaux acteurs de ce chantier. Provoquant quelques inévitables soucis de circulation sur le pont Neuf, l'opération aussi technique que spectaculaire s'est néanmoins déroulée sans encombre. Profitant de la belle météo d'automne, les photographes s'en sont donnés à cœur joie pour immortaliser cette scène insolite.

Prochaine étape à suivre : la restauration de la continuité du Vieux Pont...



# OUVERTURE D'UN NOUVEAU CABINET PARAMÉDICAL

Un nouveau cabinet paramédical a vu le jour il y a 6 mois au 1 rue Edmond Rostand à Limay. Deux spécialistes y sont déjà présentes :

- **Marie-Danielle Reaubourg, sophrologue**, utilise des techniques agissant à la fois sur le corps et sur le mental. Elle intervient auprès de tout type de public (enfants, adolescents, adultes) dans les cas suivants : gestion du stress, cohérence cardiaque, trouble du sommeil, préparation aux examens, sophro-balades et sophro plein air.
- **Sandrine Gontier-Borch, naturopathe**, use de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens naturels. Éducatrice de santé intervenant en prévention, elle propose de renforcer les défenses de votre organisme.

De futures arrivées sont prévues au sein de la structure dont un médecin généraliste au mois de mai prochain et une thérapeute courant 2019.

## COORDONNÉES

**Marie-Danielle Reaubourg**

☎ 06 71 45 82 24 ✉ [apisophro@gmail.com](mailto:apisophro@gmail.com)

**Sandrine Gontier-Borch**

☎ 06 46 80 03 48 ✉ [naturopathe.gontierborch@outlook.fr](mailto:naturopathe.gontierborch@outlook.fr)



© Nicolas DUPREY / CD 78

## LA SOURCE, UN QUARTIER EN PASSE DE RENAÎTRE

L'incendie du centre commercial de la Source, puis sa fermeture, il y a quelques années, a été un véritable choc pour les riverains. Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale a travaillé sur un projet de reconstruction, difficile et long à concrétiser compte tenu de l'imbrication administrative du dossier.

**A** lors même que la démolition d'une partie du site de La Source est en cours depuis novembre 2018, Éric Roulot, maire de Limay, a signé une convention partenariale visant à reconstituer l'espace commercial sur le parking au Nord du centre actuel et a adressé aux riverains un courrier pour les tenir informés. En voici quelques extraits :

### EN CHIFFRES

La convention signée avec l'EPARECA prévoit un partenariat financier qui permet à la ville de minimiser son investissement propre et donc de sauvegarder un équilibre budgétaire au bénéfice des Limayens.

Ville de Limay.....	171 000 €
EPARECA.....	838 000 €
Conseil Départemental.....	1 115 000 €

« Depuis l'incendie du centre commercial « La Source » en 2016, je n'ai cessé d'agir pour d'une part offrir à nouveau à ce quartier des commerces de proximité, et d'autre part régler définitivement la friche que constitue le bâtiment actuel. Concernant le premier point, après de longs mois de négociations avec les services de l'État, le conseil départemental et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, j'ai obtenu l'engagement de la construction d'un nouvel espace commercial sur le parking situé à l'angle de l'avenue de la Source et de la rue des Fontaines Agnès.

Ces locaux pourront accueillir au minimum une pharmacie, une supérette, une boulangerie ainsi qu'une quatrième activité à définir. Ce projet sera réalisé par l'Établissement Public d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux. La livraison interviendra début 2020 en l'absence d'aléa.

Concernant le centre ancien, il fait actuellement l'objet d'une démolition partielle et la pharmacie a pu rouvrir depuis plusieurs semaines, après de longs mois de fermeture. À terme, cet ensemble qui appartient à plusieurs propriétaires privés devrait être racheté par la puissance publique pour être démolit et permettre la réalisation de logements qui seront destinés en priorité à l'accession à la propriété. [...] Je mesure que le temps pour aboutir est long, mais la ville ne pouvait agir seule au regard des coûts élevés de ces opérations. Je salue à cette occasion l'engagement financier des différents partenaires sur ce dossier. »



## ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Élu le 1<sup>er</sup> décembre, le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est réuni pour la première fois à l'Hôtel de Ville.

Composé de 32 nouveaux membres, il a été pensé par les élus avec le souhait de créer une nouvelle institution à Limay par les enfants et pour les enfants. Favorisant l'éveil à la citoyenneté des enfants dès leur plus jeune âge afin qu'ils deviennent acteurs de leur commune, il est un lieu d'échange et un outil au service des enfants dans un cadre collectif.

Le nouveau CME se réunira en séance plénière une fois par trimestre pour se prononcer sur différents projets qu'ils élaboreront au sein de commissions ad'hoc organisées toutes les 6 semaines. Les 32 jeunes élus occuperont également des fonctions de représentation, en participant aux inaugurations, commémorations et manifestations municipales. Deux pistes de réflexions ont été prononcées par le précédent conseil :

- la création d'une ludothèque itinérante à plusieurs moments de l'année et dans différents quartiers ;
- L'égalité fille/garçon.

### LISTE DES ENFANTS DU CME

Akili Wael, Amraoui, Zarha, Badda Keltoum, Bana-Roman Ylian, Bejaoui Linalya, Bouloughmane Adam, Chernikh Hamza, Debrito Gabrielle, Draris-Mandiela Nael, Ducrot Jules, El Atrousse Aymene, El Khayat Wissem, El Mah Assya, Hassani Assim, Ibnaoun Adam, Ibnaoun Norimane, Ichard Bastien, Jean-Desplan Tessa-Lou, Kangala-Pendemou Lana-Emilia, Messouat Alya, Morais Joanna, Puchet Maeva, Rabah Ayman, Ramangamalala Solène, Sakho Ousmane Ali, Sar Dieynaba, Sczezpanski Léna, Sermonat Clément, Souhmoun Issam, Sungo Adonāi, Trate Mayssane, Zeller Océane.

Nous les saluons et leur adressons toutes nos félicitations pour leur engagement citoyen !

# PIERPOLJAK

- GARVEY DRIVE TOUR -



1er partie



NOUVEL ALBUM : "CHAPEAU DE PAILLE"

20H30

**LIMAY - SAM. 02 FEV.**

01 34 97 27 03

TARIF 17€ - prévente 13€ - réduit 8€

SPACE  
CULTUREL  
CHRISTIANE  
FAURE



05 décembre - Après la projection du film « **Le bon gros géant** » à la médiathèque, petits et grands partagent un goûter bien mérité.



21 décembre - Fidèle à la tradition, le concert **Le Père Noël est un rockeur** a su concilier énergie rock et solidarité, grâce au groupe Tagada Jones.



21-27 décembre - C'est avec un enthousiasme jamais démenti que les amateurs de glisse se sont élancés sur **la patinoire** éphémère.



5, 6 & 7 décembre - L'ensemble des services de la Petite Enfance (RAM, crèche familiale et multi-accueil) de la ville a pu assister à un **joyeux spectacle de fin d'année** à l'ÉCCF.

# Y étiez-



1 & 2 décembre - Le temps d'un Week-end, la Halle à Marché a accueilli un sympathique **Marché de Noël**



17 décembre - Des collégiens et lycéens de la ville ont eu la chance d'assister à la pièce « **Djihad** » qui dénonce la radicalisation.



24 novembre - Toujours aussi populaire, la **Fête du Jeu** a rassemblé de nombreux jeunes et moins jeunes pour un après-midi ludique.

# VOUS ?



3-21 décembre - La distribution **des colis de Noël** par le CCAS est toujours l'occasion de partager des moments conviviaux et chaleureux!



26 novembre - Les élèves du lycée Condorcet ont reçu la **visite de deux ministres** venus présenter un nouvel outil pour l'enseignement de la cinématographie.

## JANVIER

**Jusqu'au 17 février**  
**ESTAMPES POUR POÉSIES**  
**NON HALLUCINÉES & RES-**  
**CAPÉES, ÉVEILLÉES, ZEN**



Réalisées conjointement par les ateliers de gravure de Limay et de Vernon, les gravures exposées forment un livre à part entière dont les pages se déroulent dans la salle d'exposition les Réservoirs de Limay.

### Les Réservoirs

**Samedi 26 janvier**  
**AUDITION DES ÉLÈVES DU**  
**DÉPARTEMENT « MUSIQUES**  
**ACTUELLES » DU CRC**

Les jeunes pousses du CRC entrent en scène le temps d'une audition où se côtoient guitare électrique, guitare basse, batterie, saxophone, et clavier, pour partager un semestre de travail.

**18 h - ECCF**

**Dimanche 27 janvier**  
**AUDITION DE LA CLASSE**  
**DE BATTERIE PERCUSSION**  
**DU CRC**

La batterie et les percussions dans tous leurs états. Duo, trio, ensembles... les élèves de la classe de Batterie / Percussion se mettent en scène dans des configurations musicales très variées.

**16 h - ECCF**

## FÉVRIER

**Samedi 2 février**  
**PIERPOLJAK & MISSAH**  
**& WEEDO**



En 20 ans de carrière, Pierpoljak a marqué toute une génération avec des titres tels que « Je ne sais pas jouer ». Qui n'a jamais fredonné « Pierpoljak, qu'est-ce que tu fais là » ?

**20 h 30 - ECCF**  
 Tarifs 17 €, 13 €, 8 €

**Mercredi 6 février**  
**PIERRE LAPIN**

Le petit lapin préféré des jeunes lecteurs depuis des générations est désormais le héros d'un film plein d'aventures et d'espièglerie !

**14 h 30 - Médiathèque**  
 Réservation au 01 34 97 27 35

**Mercredi 13 février**  
**CONTES D'ASIE**

Magie, poésie, dragons, et voyages sont les ingrédients de base de cette nouvelle session de contes au parfum d'Asie.

**10 h 30 - Médiathèque**  
 À partir de 4 ans, réservation  
 01 34 97 27 35

# Age

JANVIER  
 FÉVRIER  
 MARS

**Samedi 16 février**  
**POURQUOI LA SCIENCE ?**  
**COMMENT LA SCIENCE ?**

Une réflexion sur l'histoire des sciences, sa place et son rôle dans l'histoire et la construction du monde.

**14 h 30 - Médiathèque**  
 À partir de 12 ans, réservation  
 01 34 97 27 35

**Samedi 16 février**  
**CONCERT DE MUSIQUE**  
**CLASSIQUE DU CRC**

Les élèves des ensembles Orchestre, Musique ancienne et Maîtrise restituent un semestre de travail au CRC.

**15 h - Église Saint Aubin**  
 Gratuit, tout public

**Samedi 16 février**  
**CASSE-NOISETTE PAR**  
**LE CRC**

Casse-noisette (danse et cordes juniors), atelier vent, ateliers djembés, ensemble vocal

**18 h 30 - Salle Maurice**  
**Quettier**  
 Tout public

# nda

DÉCOUVERTES  
EXPOSITIONS  
RENCONTRES  
ANIMATIONS  
SPECTACLES  
ATELIERS  
SORTIES

## Mercredi 20 février LE GACHIS BOUZOUK

Trois comédiens-clowns chevronnés, interprétant avec talent plus de 22 rôles, vous feront vivre un spectacle éducatif, engagé, et citoyen.

**15 h - ECCF**

À partir de 6 ans, tarifs 8€, 5€

## MARS

### Samedi 2 mars ATELIER PHILOSOPHIQUE AUTOUR DU THÈME DE LA BEAUTÉ

Qu'est-ce que la beauté ? D'une personne, d'un objet, d'un tableau ? La beauté nous fascine et nous inquiète à la fois.

**14 h 30 - Médiathèque**

À partir de 6 ans

### Vendredi 8 mars CARNAVAL « SUPERS HÉROS ET HÉROÏNES »

**13 h 30 - Centre-ville**

Départ de la médiathèque

### Samedi 9 mars IN UTERO

Débat autour des droits des embryons au niveau mondial, procréation médicalement assistée, développements scientifiques liés à la naissance de la vie

**14 h 30 - Médiathèque**

### Samedi 09 mars JOURNÉE DE LA FEMME

L'association Peuple d'ici et d'ailleurs organise :

**15 h à 17 h - Démonstration  
ateliers créatifs**

**19 h - Soirée dansante**

Renseignements 06 62 58 83 34

### Mercredi 13 mars QUAND LES HÉROS DES CONTES SONT DES HÉ- ROÏNES !

Partez à la rencontre d'héroïnes qui n'attendent pas qu'un prince vienne les sauver en les épousant, et qui prennent leur destin en main.

**10 h 30 - Médiathèque**

Réservation 01 34 97 27 35

### Du 14 mars au 14 avril COULEURS HÉRITÉES

Exposition de Sabine Boquier et Louise Fabre

**Les Réservoirs**

### Samedi 16 mars CONCERT DE LA SAINT PATRICK

Les élèves du CRC jouent et chantent la Saint-Patrick. De la musique irlandaise dans une ambiance conviviale :

**19 h - ECCF**

Réservation 01 34 77 33 67

### Mercredi 20 mars J'AI UN CAILLOU DANS MA CHAUSSURE

Adal et Wata fuient leurs pays d'origine pour des raisons différentes, mais avec le même but : rejoindre Parvatan, de l'autre côté de la mer, avec les proches qui leur restent.

**15 h - Médiathèque**

Réservation 01 34 97 27 35

### Samedi 23 mars SOVIET SUPREM & SPLEEN EN CAVALE



Rap conscient, pop française, et Punk sont le terreau musical fertile de Soviet Suprem.

**20 h 30 - ECCF**

Tarifs 17€, 13€, 8€, réservation 01 34 97 27 03

### Mercredi 27 mars BÉBÉ KING

Une maman musicienne tente d'endormir son bébé guitare très récalcitrant, en lui chantant de jolies berceuses entre blues et rock.

**9 h 15 et 10 h 30 -  
Médiathèque**

À partir de 6 mois, réservation 01 34 97 27 35

# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Inauguré 5 ans plus tôt autour du Devoir de mémoire, le projet « Limay 1914-2014-2114 » a largement mobilisé la population limayenne, toutes générations confondues, autour de nombreuses actions culturelles et mémorielles. Il a connu son apogée en novembre dernier au cours d'une cérémonie émouvante qui a également marqué sa clôture.



▲ La participation exceptionnelle de la Maîtrise de Limay a rendu cette cérémonie d'inauguration particulièrement émouvante.

L'ensemble des équipes éducatives de la ville se sont particulièrement impliquées dans le projet commémoratif.



▲ N'hésitez pas à télécharger gratuitement cette application sur votre smartphone

Après la traditionnelle cérémonie officielle aux Monuments aux Morts, près de 500 personnes ont rejoint l'Espace culturel Christiane Faure.

Éric Roulot, maire de Limay, a tenu un discours saluant le travail réalisé tout au long de ce projet et rappelant que : « notre ville a été une des premières villes des Yvelines à obtenir le label du Centenaire pour son projet mémoriel et j'en suis particulièrement fier. L'ensemble des actions menées depuis 2013 a touché plus de 3 600 jeunes limayens ».

Le maire a ensuite officiellement inauguré l'application MémoiredHomme qui a déjà permis la géolocalisation, dans le cimetière de Limay, de 20 sépultures de soldats tombés au Champ d'Honneur entre 1914 et 1918. Il a tenu à rendre tout particulièrement hommage aux familles de ces soldats présentes dans l'assistance : « nous avons l'honneur de compter parmi nous plusieurs de leurs descendants. Je voudrais remercier tout particulièrement les familles de Lignièrès, Augel, Lepetit, Tourné, Vallée, Crochet, Réaubourg, Vimont, Bureau et Le Rudelier ».

Rappelant l'horreur du conflit et l'ampleur des pertes humaines, dont 84 Limayens, le maire a insisté sur la nécessité, face aux menaces extrémistes de toutes sortes, de se souvenir et « de faire du devoir de mémoire, un devoir d'avenir ».



▶ Éric Roulot en compagnie des membres de la famille de Lignièrès, descendante d'un soldat mort pour la France et enterré à Limay.





Le concert de Rhoda Scott a reçu le label « WW1 100 years » soit la reconnaissance américaine d'un événement culturel commémorant l'implication des États-Unis durant la Première guerre mondiale

## CONCERT COMMÉMORATIF AVEC RHODA SCOTT

La Maîtrise du CRC a réuni près de 1000 personnes lors du prestigieux concert de Blues sur Seine, avec Rhoda Scott, à la Collégiale de Mantes-la-Jolie, le 23 novembre 2018.

Rhoda Scott au piano  
durant le concert



Fondée il y a 4 ans, la Maîtrise de Limay voit son image et sa fréquentation sans cesse s'accroître. Elle s'efforce de travailler avec les principaux partenaires culturels de la région, en favorisant des projets citoyens qui donnent du sens à l'engagement artistique des jeunes chanteurs. Et c'est dans cette perspective, que le concert du 23 novembre a été proposé à Blues sur Seine.

Toussaint, que tout s'est joué. Rhoda Scott a été séduite par l'engagement et la sincérité des élèves et elle a validé l'ensemble du programme du concert.

Ces trois jours de travail collectif avec cette immense artiste resteront inoubliables, tant ce moment a été riche de partages et de découvertes, mais ils ont surtout permis, le 23 novembre dernier, d'assurer un spectacle de très haute qualité devant un public nombreux et conquis !

Après plusieurs mois de travail avec les élèves, une première rencontre avec Rhoda Scott, fin juin 2018, a permis de discuter du répertoire et du concept de ce concert commémoratif. Mais c'est au cours des trois jours de master classe intensifs au Château de la Roche Guyon, au début des vacances de la



## Mobilisations

Depuis plusieurs semaines, les mobilisations citoyennes se multiplient en France. Nous leur apportons tout notre soutien. Chacun connaît celle des Gilets Jaunes qui s'est élargie de la CGT aux « stylos rouges » (personnels de l'éducation nationale). Des actions se préparent et d'autres suivront.

Pour concrétiser notre soutien, nous avons mis à votre disposition des cahiers de doléances, pour noter vos demandes. Elles seront transmises à l'Élysée par une délégation d'élus et de limayens de la société civile.

Vos revendications concernent principalement le pouvoir d'achat. Parfaitement conscients de cette problématique, nous avons refusé d'augmenter la fiscalité en 2018. Notre commune reste dans les Yvelines, une des villes à la fiscalité la plus faible (à strate de population égale).

Toujours à votre écoute, nous continuerons à aller à votre rencontre tant pour échanger sur nos actions et notre bilan que pour construire avec vous et pour vous notre futur programme.

Nous souhaitons à toutes et tous une belle année, dans une ville toujours plus humaine, solidaire et fraternelle.

Éric Roulot, Dominique Bouré,  
Nicole Bock, Djamel Nedjar,  
Boniface Mpunga, Julien Rouzière,  
Catherine Martinez, Denis Bouré,  
Ghyslaine Mackowiak, Muriel Dangerville,  
Betty Tifi Mambi, Gérard Prod'homme,  
Caroline Mordelet, Jean-Marc Rubany,  
Stephen Gapteau, Martine Le Roux,  
Daniel Jumel, Viviane Thiboust,  
Yaya Ba, Christophe Carneaux,  
**LE GROUPE DE LA MAJORITÉ  
COMMUNISTE ET SOCIÉTÉ CIVILE**

## Quel Limay voulons-nous ?

Dans le quartier de la gare de Limay est lancé un vaste programme de construction Emmaüs, plus de 300 logements... qui vont s'ajouter aux logements loi Pinel qui sont une forme de logement social puisque les propriétaires qui investissent sous ce statut s'engagent à louer à loyer modéré. (En contrepartie de réductions fiscales. Autrement dit l'État finance les propriétaires imposables au lieu d'aider les plus modestes à accéder à la propriété).

Le quartier de la gare a été développé comme tous les nouveaux quartiers de Limay que nous avons vus se construire depuis près de 40 ans, en associant, de la manière la plus équilibrée possible, habitat locatif et habitat en accession à la propriété.

Aujourd'hui, nous assistons au déséquilibre du quartier de la gare qui connaît déjà de nombreuses difficultés sociales. Quels projets pour les nouveaux habitants ? Quel impact pour les habitants actuels ?

À l'école, on sait bien que la solution aux problèmes socio-éducatifs est la mixité sociale, et ce n'est déjà pas facile. La municipalité en a bien conscience puisque lors de sa campagne électorale le projet était de rééquilibrer sociale-

ment Limay. Nous avons l'impression que c'est le contraire exactement qui est en train de se réaliser avec la construction de ces logements en bordure de la rocade ou de la voie ferrée, endroits où combien résidentiels !

Le mouvement des gilets jaunes a pointé la nécessité d'écouter nos concitoyen-nes, toutes nos concitoyen-nes. Celles et ceux les plus en difficulté mais aussi les classes moyennes, entre autres. Limay doit être une ville accueillante pour toutes, la mixité sociale est à ce prix. L'émancipation voulue par la municipalité ne doit pas être synonyme de relégation.

Nous vous présentons, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2019.

Tristan Brams, Pascale Sibaud,  
**CONSTRUISONS LIMAY AUTREMENT**

## Gilets jaunes, attention danger !!!

La France est en tête des pays qui ont les taxes et impôts les plus élevés. En 2018, ils ont encore augmenté. Et les Français dits « moyens » en ont ras-le-bol, car c'est sur eux que pèsent tous ces prélèvements.

Les plus pauvres ne contribuent pas, mais perçoivent des aides de la collectivité. Par contre, les plus riches eux ne paient pratiquement rien, ils font de l'évasion fiscale pour les uns de l'optimisation pour les autres. L'ancien président a qualifié son successeur de président « non des riches mais des très riches ».

Depuis les manifestations des gilets jaunes, on ne parle plus de ces milliardaires, qui s'enrichissent chaque année de plusieurs milliards au détriment des salariés, comme des contribuables.

Mais une exaspération aussi légitime soit-elle, ne justifie pas les dégradations, ni les violences et encore moins les tués. Dix morts, c'est dix fois plus qu'en 1968.

Ce message envoyé par des Français financièrement étranglés s'adresse aussi aux élus locaux, comme ceux de Limay qui ont récolté 52 % des voix en 2014. Il leur en reste combien depuis la scission du groupe communiste, 25 % environ comme M. Macron au 1er tour de 2017. Comment oser alors affirmer qu'ils ont le soutien des électeurs pour appliquer leur programme en augmentant les impôts ?

Le président de la République a reculé, par manque d'adhésion du peuple (à peine 20 %) et de moyens financiers (quand on n'a pas les recettes, il faut reporter les dépenses).

Souhaitons que les leçons de cette alerte grave soient aussi comprises à Limay. Il serait dangereux de penser que la colère de ce peuple souvent silencieuse, détournée par des partis ou des syndicats en qui il ne se reconnaît pas, ne se réveillera encore plus forte et plus violente, s'il n'est pas écouté et compris. Ce serait un échec majeur pour notre pays.

En ce début d'année, nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2019.

Pierre-Yves Challande, Jean-Luc Maisonneuve,  
José De Oliveira, Thérèse Doré,  
**AGIR POUR LIMAY**

## Préparons l'avenir !

En ce début d'année 2019, notre groupe « Elus à l'Écoute des Limayens pour plus de solidarité et d'égalité » souhaite à toutes les Limayennes et tous les Limayens une très bonne année 2019 ainsi qu'à toute leur famille.

L'année 2018, malgré de belles déclarations, a de nouveau fait l'objet d'attaques contre le peuple par le Président Macron et sa majorité LREM qui amènent une baisse du pouvoir d'achat, une injustice sociale et fiscale.

Nous voyons par les conflits dans le secteur privé, chez les fonctionnaires, chez les cheminots ainsi que par le mouvement des gilets jaunes, que les citoyens en ont assez d'avoir des fins de mois très difficiles et de ne pas être écoutés. Ils ne veulent plus survivre mais vivre. Ils veulent une vraie démocratie participative.

Au niveau local, la démocratie participative devrait être la priorité de l'équipe municipale en place. C'est bien beau de faire trois réunions publiques sur le bilan du mandat 2014-2020 (en se glorifiant de ce qui a été fait) quand en même temps il n'y a aucune concertation participative sur les futurs grands projets de Limay.

Il y a confusion entre réunion d'information et véritable concertation, voire co-construction !

Comme un grand nombre d'habitants nous le réclame, nous nous préparons pour 2020 à redonner à notre ville, l'éclat qu'elle a perdu dans ce dernier mandat et surtout à réinstaller sur Limay des valeurs d'écoute, de respect, de solidarité, d'égalité. En premier lieu pour prouver la sincérité des décisions, le ou la maire doit vivre dans sa ville !

Nous travaillons avec toutes celles et ceux qui le souhaitent, sur la base de ces valeurs, à composer une équipe et un programme pour les Limayens.

Vous pouvez, dès maintenant, prendre contact avec nous pour participer à l'élaboration de la liste et de ce programme.

Ensemble, faisons que l'année 2019 soit une belle année pour préparer l'avenir !

François Maillard, Servane Saint-Amaux,  
Mickael Boutry, Nicole Cordier,  
Catherine Couturier, Jacques Saint-Amaux  
(Maire Honoraire-Ancien Conseiller Général),  
**LE GROUPE ÉLUS À L'ÉCOUTE DES LIMAYENS  
POUR PLUS DE SOLIDARITÉ ET D'ÉGALITÉ (EELSE)**

# LA FISCALITÉ LOCALE

AUSSI APPELÉE

## IMPÔTS LOCAUX

KÉSAKO



La fiscalité, c'est l'ensemble  
des impôts prélevés en France.  
Il en existe 2 types différents :



### LES IMPÔTS DIRECTS

*impôt sur le revenu, sur les  
sociétés, taxe d'habitation,  
taxe foncière, etc.*

### LES IMPÔTS INDIRECTS

*TVA, droit de douane, etc.*

La fiscalité locale concerne les impôts directs prélevés chaque année au profit des collectivités locales : communes, groupement de communes et intercommunalités, départements et régions.

Il s'agit essentiellement de la taxe d'habitation (TH), de la taxe foncière (TF), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la contribution à l'audiovisuel public.

À Limay, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la contribution à l'audiovisuel public ne sont pas collectées au profit de la collectivité.



## LA FISCALITÉ LOCALE, COMBIEN ?

### LE MONTANT DES IMPÔTS LOCAUX VARIE D'UNE VILLE À L'AUTRE...

Les taux de fiscalité locale sont décidés au niveau local : ils ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre. Les organes de délibération des collectivités locales bénéficiaires votent ces taux dans le respect de certaines fourchettes éditées par le Parlement dans le cadre des lois de finances.

Ces lois permettent d'éviter des inégalités de traitement entre les contribuables et une trop forte croissance de la pression fiscale.

### ...ET DÉPENDENT DES REVENUS DU FOYER FISCAL

Des exonérations sont également possibles en fonction de l'âge du contribuable, et des revenus du foyer.

## LA FISCALITÉ LOCALE, POUR QUOI FAIRE ?

Les impôts locaux servent à financer des opérations variées comme des routes, des équipements urbains et des services publics (écoles, etc.).

EN CAS DE DIFFICULTÉS POUR PAYER VOS IMPÔTS LOCAUX, VOUS POUVEZ DEMANDER À L'ADMINISTRATION FISCALE UN DÉLAI POUR PAYER.

SI VOUS PENSEZ QUE LE MONTANT DE VOTRE IMPÔT EST ERRONÉ, IL EST POSSIBLE DE LE CONTESTER SUR :

<https://www.impots.gouv.fr>



**impots.gouv.fr**  
LE SERVICE DES IMPÔTS  
EN LIGNE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Fiscalité locale

=



## LA TAXE FONCIÈRE

MODE D'EMPLOI

La TF concerne les propriétaires d'un bien immobilier bâti (maison ou appartement) ou non bâti (terres, étendue d'eau, parc).

Elle s'applique à tous les propriétaires au 1<sup>er</sup> janvier et est payable chaque année au mois d'octobre. Il n'y a pas de déclaration pour la taxe foncière, l'avis d'imposition est envoyé directement chez vous.

+



## LA TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MODE D'EMPLOI

Cette dernière est collectée par la commune au profit de la GPS&O, en même temps que la taxe foncière, et concerne les biens immobiliers bâtis.

+



## LA TAXE D'HABITATION

MODE D'EMPLOI

La TH concerne toute personne, propriétaire ou locataire, occupant un logement au 1<sup>er</sup> janvier.

Le calcul de la taxe d'habitation se base sur la valeur locative cadastrale et la situation du foyer fiscal. Puis ce montant est diminué d'un abattement pour charges de famille ainsi que des abattements facultatifs.

+



## LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

MODE D'EMPLOI

La contribution à l'audiovisuel public est collectée en même temps que la TH au profit de l'État. Elle sert à financer les radios et les télévisions publiques. Elle concerne toute personne qui possède une télévision ou système assimilé permettant la réception de la télévision. Il n'y a qu'une seule contribution par foyer fiscal.

+



## TAXE GEMAPI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les intercommunalités peuvent mettre en place une taxe inondation, appelée taxe GEMAPI pour « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ». Lorsqu'elle est appliquée, cette taxe vient s'ajouter à la taxe d'habitation et/ou à la taxe foncière. Son montant est fixé annuellement par l'intercommunalité et ne peut pas dépasser 40 € par an et par personne.

# D'accord ? MAIS POUR LES LIMAYENS ÇA DONNE QUOI ●

Limay se trouve parmi les villes des Yvelines les moins soumises aux taxes locales (cf tableau ci-contre).

Les taux appliqués (cf tableau ci-dessous) permettent de maintenir la fiscalité locale à un niveau inférieur à celui des villes de la même strate (10 000 à 20 000 habitants).

## INDICATEURS FISCALITÉ LIMAY 2018

Population INSEE	16 489
Valeur locative moyenne	4 884
Exonération constructions nouvelles (2 ans)	non

## TAUX FISCALITÉ

Taux de TH	11,84 %
Taux de TFB	13,93 %
Taux de FNB	51,99 %
Taux de CFE	0,00 %

## ABATTEMENTS

Abattement général à la base (facultatif)	5,00 %
Abattement charges de famille < 2 pers.	10,00 %
Abattement charges de famille > 3 pers.	15,00 %
Abattement spécial à la base	15,00 %

FISCALITÉ 2017 DES COMMUNES DES YVELINES	TAXE ET ÉVOLUTION EN %			
	Taxe d'habitation	Évolution sur un an	Taxe foncière	Évolution sur un an
Achères	19,23	0	16,17	0
Carrières-sous-Poissy	18,14	+ 2,02	29,58	+ 2
Chatou	13,33	0	10,74	0
Conflans-Sainte-Honorine	non voté			
Elancourt	14,89	0	20,42	0
Guyancourt	12,23	0	20,04	0
Houilles	14,30	0	19,34	0
La Celle-Saint-Cloud	13,11	0	12,19	0
Le Chesnay	11,34	0	8,24	0
Le Pecq	13,07	0	12	0
Le Vésinet	12,34	0	12,48	0
Les Clayes-sous-Bois	13,92	0	21,25	0
Les Mureaux	16,06	0	23,06	0
<b>Limay</b>	<b>11,84</b>	<b>0</b>	<b>13,93</b>	<b>0</b>
Maison-Laffitte	17,56	0	15,20	0
Mantes-la-Jolie	17,81	0	20,40	0
Mantes-la-Ville	18,43	0	20,88	0
Marly-le-Roi	12,68	0	14,14	0
Maurepas	13	0	19,91	0
Montigny-le-Bretonneux	11,87	0	19,99	0
Plaisir	14,56	0	15,52	0
Poissy	16,78	0	17,75	0
Rambouillet	17,62	+ 2,5	23,59	+ 2,57
Saint-Cyr-l'École	21,68	0	17,9	0
Saint-Germain-en-Laye	12,48	0	9,97	0
Sartrouville	14,47	+ 0,04	12,46	+ 0,04
Trappes	12,86	0	24,14	0
Versailles	11,86	0	14,52	0
Viroflay	14,51	0	19,87	0



## COMPTEURS LINKY : LE POINT SUR LA SITUATION

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos interrogations concernant la pose des compteurs Linky à vos domiciles par la société Enedis. Voici quelques informations juridiques à ce sujet.

Par la délibération du Conseil municipal n°68, l'entreprise ENEDIS ne peut intervenir au domicile des usagers en dehors de leur présence ou sans leur consentement, que le compteur soit situé à l'intérieur ou à l'extérieur de leur domicile.

Cependant, à ce jour, les juridictions administratives ont systématiquement « cassé » les décisions des maires et des Conseils municipaux qui ouvraient la possibilité de refuser la pose d'un compteur Linky. En effet aucun texte ne permet à un usager de s'opposer à l'installation d'un tel compteur.

Cependant le tribunal administratif de Toulouse a rappelé que l'accès au domicile privé ne pouvait intervenir sans accord de l'occupant du logement et que le consommateur pouvait accepter ou refuser que les données collectées soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur.

# ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA FISCALITÉ LOCALE À LIMAY

Les taux n'ont pas varié depuis 2015 sur LIMAY (seuls 3,8 % sur la taxe foncière en 2016 mais stables depuis).

En 2016, la ville a fait le choix de baisser son taux de TH afin de neutraliser la mise en place de la part intercommunale GPS&O (7,62 %). Le taux est donc passé de 18,84 % (Limay) + 0,62 % (CCCV dont les compétences ont été absorbées par la CU) à 11,84 %, taux toujours en vigueur. **Dans le même temps, le taux de la part départementale taxe foncière a connu une augmentation considérable de 66 % passant de 7,58 % à 12,58 %.**

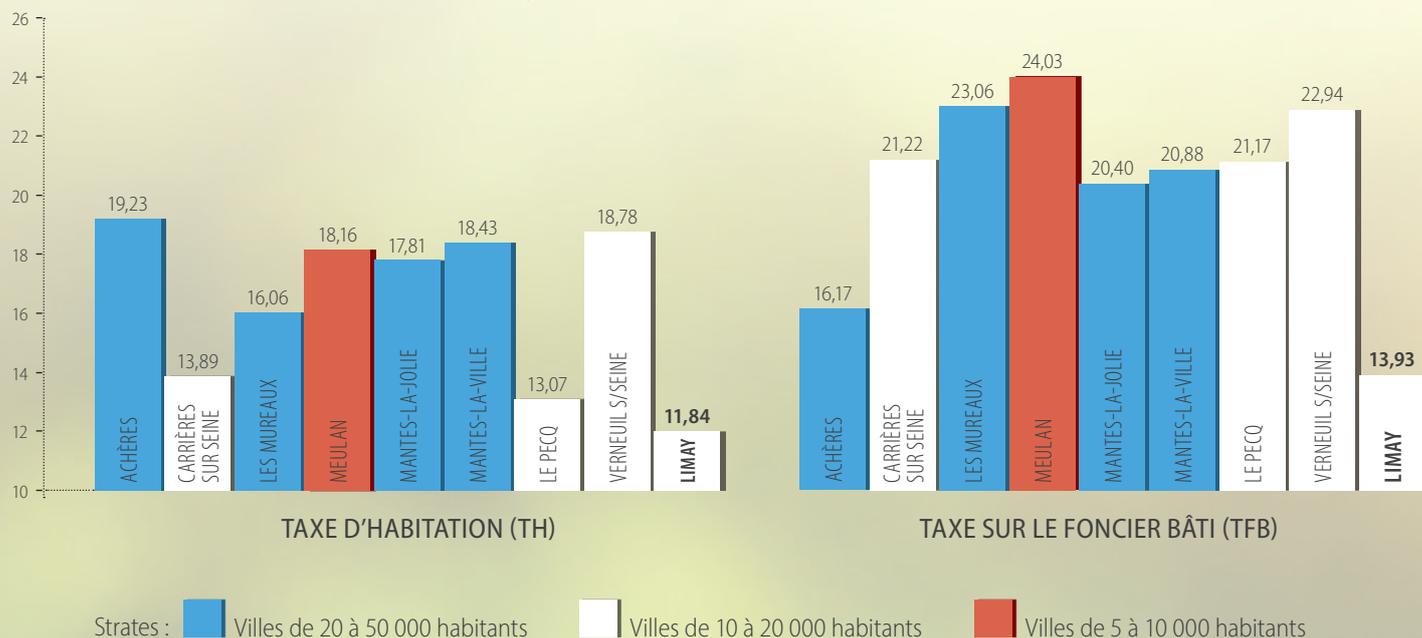
Par contre, chaque année, la Loi de Finance proclamée par l'État, fixe l'augmentation des bases locatives des habitations. L'augmentation constatée par les citoyens correspond donc à cette revalorisation des bases (pour 2018, + 1,1 %).

## ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ À LIMAY

	TH	TFB	TFNB	TP/CPE
2008	9,65	10,82	44,64	15,99
2009	9,65	10,82	44,64	15,99
2010	9,65	10,82	44,64	15,99
2011 : intégration part départementale mais pas d'augmentation de Limay	15,68	10,82	46,81	21
2012 : +8% sur les taux	16,93	11,69	50,54	22,67
2013	16,93	11,69	50,54	22,67
2014 : +4,5% sur les taux	17,69	12,22	52,81	23,69
2015	18,84	13,42	56,24	25,23
2016 : baisse du taux TH de 7 points	11,84	13,93	51,99	Fiscalité transférée à GPS&O
2017	11,84	13,93	51,99	
2018	11,84	13,93	51,99	

# FISCALITÉ COMPARATIF DES TAUX SUR LES VILLES ENVIRONNANTES

Taux 2016 (source finances.gouv.fr).



# LA TAXE D'HABITATION À LA LOUPE



## MIEUX COMPRENDRE SA FEUILLE D'IMPOSITION

Un avis d'imposition est adressé sous pli fermé à tout contribuable redevable de la taxe d'habitation. Cet avis mentionne le total par nature d'impôt des sommes à acquitter, les conditions d'exigibilité, la date de mise en recouvrement et la date limite de paiement.

### LA VALEUR LOCATIVE BRUTE

Elle sert à calculer vos impôts. Elle est revalorisée tous les ans par le Parlement, dans le cadre de la loi de finances. La valeur locative varie en fonction de la superficie de l'habitation, du confort... La Ville n'intervient pas sur cette revalorisation.

### LA VALEUR LOCATIVE MOYENNE

Fixée elle aussi par l'État, elle permet de calculer les abattements dont vous pouvez bénéficier. Là encore la mairie ne décide pas du montant.

### LES ABATTEMENTS

Ils permettront aux collectivités de moduler l'impôt que les usagers ont à payer. Selon les personnes qui composent votre foyer, vous allez bénéficier de plus ou moins d'abattements. Attention, toutefois si votre situation familiale a changé au cours de l'année (séparation, enfants à charge...), vous pouvez avoir des changements dans cette rubrique qui modifieront à la baisse ou à la hausse votre impôt.

Éléments de calcul		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxes spéciales d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute		5270		5270	5270	
Valeur locative moyenne		4778		4778	4778	
ABATTEMENTS	• Général à la base	5%		5%		
	• Personne(s) à charge	239		239	239	
	» Par personne rang 1 ou 2 pour 1 personne	10%		10%		
	» Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	956		956	956	
	• Spécial à la base	15%		15%		
	• Spécial handicapé	15%		15%		
Base nette d'imposition		4075		4075	4075	
Taux d'imposition 2016		11,84 %		7,62 %	0,505 %	Total des cotisations 813
Cotisation 2016 dont majoration 20% rés. secondaire		482		311	20	
Taux d'imposition 2015 Rappel cotisations 2015						
Variation en valeur Variation en pourcentage						

### LA BASE NETTE D'IMPOSITION

Elle correspond à la valeur locative brute, après déduction des abattements. Le taux d'imposition est appliqué à cette base.

### LE TAUX D'IMPOSITION

La Ville et la Communauté urbaine GSP&O votent chacune tous les ans les taux de la taxe d'habitation.

## ACTU TAXE D'HABITATION

À compter de 2018, la loi de finances n° 2017-1837 instaure un nouveau dégrèvement de taxe d'habitation qui est susceptible de toucher environ 80 % des foyers français.

Ce dégrèvement, qui s'élève à 30 % du montant de la taxe d'habitation due en 2018, augmentera à 65 % en 2019 pour aboutir à une exonération totale en 2020. Cette réduction de taxe d'habitation ne s'applique qu'à l'impôt dû au titre de l'habitation principale. Les Français établis à l'étranger et disposant d'une résidence unique en France ne peuvent pas bénéficier de cet avantage prévu en faveur de

l'habitation principale, à moins que leur famille ne réside de façon permanente dans le logement situé en France.

Ce dégrèvement est soumis à la condition de respecter un plafond lié au revenu fiscal de référence du contribuable. Dès la taxe d'habitation 2018, les contribuables concernés ont bénéficié automatiquement de ce dégrèvement sur leur avis d'imposition.

Attention, à l'heure où nous imprimons ce magazine, la suppression de la taxe d'habitation pour l'ensemble des Français à l'horizon 2021 est remise en question. Un maintien de cette taxe pour les Français les plus riches a été évoqué par le Ministre de l'Économie en début d'année. Rien n'est donc officialisé sur ce point.



## BIENVENUE

AIT BELLA Nahël.....	15/11/2018
ALASSANE Éloi.....	20/11/2018
ALASSANE Martin.....	20/11/2018
BARRIZ Sarah.....	08/12/2018
BASSON DA VEIGA Djibril.....	07/12/2018
BELRHAZI Joumana.....	05/11/2018
BENON Christ.....	14/12/2018
BENSADOUNE Sofiane.....	28/10/2018
BENZAÏD Kahil.....	14/12/2018
BERETE Namory.....	02/11/2018
BOTRIN ANGER Naëly.....	15/12/2018
BOUCHTAT Kenan.....	31/12/2018
BOURKIA Sagid.....	10/12/2018
BUCCIONE Isaya.....	01/11/2018
CHAPELLE Calvin.....	11/11/2018
CHERTATI AMRI Kaïna.....	09/11/2018
CLAIRFONT GEOFFRE Kiara.....	01/12/2018
CORBERON DERIAUX Malicia.....	22/12/2018
COULIBALY Kais.....	28/11/2018
COULIBALY Kylan.....	28/11/2018
COUPEL Melina.....	07/12/2018
CROCHARD Isaac.....	27/12/2018
CROCHARD Isaiâh.....	27/12/2018
DEFRESNE Maysie.....	01/12/2018
DIALLO Persanti.....	14/12/2018
DIANE Fantanissay.....	12/12/2018
DONGPA Tenzin-Pasang.....	15/11/2018
DUODU Christelle.....	08/11/2018
FANNAOUY Arsalane.....	20/12/2018
FENEK Eline.....	01/01/2019
FEREZ DINIS Danya.....	06/11/2018
FOFANA Assitan.....	30/11/2018
FOFANA Coumba.....	17/11/2018
GOMIS N'Gricia.....	26/11/2018
GUEYE Alassane.....	30/11/2018
HAIMMAD EZZINE Reem.....	03/11/2018
HAZZAM Mohamed.....	11/12/2018
HUSSEIN Rehab.....	08/11/2018
JACOB Beverly.....	10/11/2018
KABA Sidiki.....	10/11/2018
KARDELLASS Ali.....	26/12/2018
KEI Imanne.....	11/12/2018

KHOUDI Talia.....	22/11/2018
KONATE Aboubacar.....	19/12/2018
KOURAICHI Assiya.....	24/12/2018
LAMAMRI Amélia.....	22/12/2018
LEHOUX Théana.....	13/11/2018
LEMARCHAND Léa.....	21/12/2018
LEMARCHAND Léo.....	21/12/2018
MAÂTOUG Adam.....	26/10/2018
MAHIEDDINE Ilyes.....	11/12/2018
MASSAMBA Melvin.....	11/12/2018
MECHHOURI Assiya.....	08/11/2018
MERABTENE Manel.....	14/12/2018
MOHAMED LAMINE Khatri.....	30/10/2018
MOUESSOUES Ines.....	18/11/2018
MOURCHID Lghali.....	24/11/2018
NDOMBE MOSENGO Abigail.....	24/10/2018
NGUYEN VAN Jeyah.....	11/11/2018
NOUICER Naïm.....	02/11/2018
PARAMANANTHAN Ilenzo.....	21/11/2018
RABEAU Stanny.....	07/11/2018
RHERBAOUI Sanae.....	26/11/2018
ROCKY DISHA Noor.....	30/12/2018
RODRIGUEZ Isaac.....	27/12/2018
SA GOMES Dylan.....	13/12/2018
SAID MOHAMED Abdulaahi.....	09/11/2018
SERS Solal.....	10/12/2018
SIDIBE Maimouna.....	29/10/2018
SIDIBE Mariama.....	23/12/2018
SOW Kadiatou.....	21/11/2018
TAMER Hamza.....	16/11/2018
TOUMITE Aïsha.....	07/12/2018
TRAORE Massamogo.....	23/11/2018
ULRICH Aïna.....	30/11/2018
VIANGA Bonheur.....	27/11/2018

## TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR

KADJAM Oussama	
LOGET Caroline.....	17/11/2018
BAIDRARI Brahim	
BADRI Aïcha.....	17/11/2018
BENYOUCEF Mohammed	
BAYOKA DIEKA OUMBA Naomi..	17/11/2018
ZLATIC Alain	
BOYER Amel.....	24/11/2018
EL MATOUI Abderrahman	
MAHAFUD HMAIDOUCH Bouchra..	17/12/2018

## NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

AMISSE veuve FOLSCHWEILLER	
Paulette.....	29/11/2018
BATY Thierry.....	07/11/2018
COHAN épouse MESNAGE	
Elise.....	09/11/2018
DERVILLÉ Yvon.....	06/11/2018
DUCROC Joël.....	01/12/2018
DUMONT veuve LEFÉBURE	
Marie-Louise.....	30/12/2018
DUSOULIER Marc.....	14/12/2018
DUVIVIER Jean-Charles.....	11/12/2018
HIVER Eugène.....	26/11/2018
HUMBEL veuve DANINI	
Germaine.....	20/11/2018
LENFANT Jacques.....	25/11/2018
LÉPINE Claude.....	19/12/2018
ONGDANOUM Ngaro.....	05/12/2018
PETIT Laurent.....	07/12/2018
PETIT Louis.....	03/12/2018
PLUMECOCQ Raymond.....	29/11/2018
PRÉVOST veuve SUARD	
Jeannine.....	18/11/2018
VIGNERON veuve CHAMPEIL	
Geneviève.....	27/11/2018

# Informations CCAS

## À VOS AGENDAS !!!

### POUR TOUS LES RETRAITÉS LIMAYENS



**Mardi 29 janvier 2019**

**Atelier « Cuisine avec un chef »** en partenariat avec Silver Fourchette qui aura lieu à la RPA de 14 h 30 à 15 h 30. En fonction du nombre d'inscrits, un deuxième atelier pourra se dérouler le même jour de 16 h à 17 h. Un chef de cuisine et un nutritionniste vont enseigner de façon interactive et ludique les principes d'une cuisine saine et équilibrée. Action gratuite. Inscription au CCAS depuis le 02/01/2019.



**Lundi 4 février 2019**

**1ère séance de l'atelier mémoire** de 15 h à 16 h 30 à la RPA.



**Mardi 12 février 2019**

**Sortie en demi-journée au Musée de l'air et de l'espace au Bourget.** Visite libre de 14 h à 15 h 30. Visite découverte guidée de 15 h 30 à 17 h des expositions aéronautiques en intérieur et extérieur. Une participation vous sera demandée. Inscription au CCAS à compter du 07/01/2019. Fournir le dernier avis d'imposition.



**Mercredi 13 février 2019**

**Concert gratuit par la chorale « Les Copains d'abord »** à l'Espace culturel Christiane Faure de 20 h à 22 h. Inscription au CCAS à compter du 14/01/2019.

### POUR LES LIMAYENS DE 70 ANS ET PLUS



**Dimanche 10 mars 2019**

**Le banquet de printemps** aura lieu au gymnase Guy Moquet. Les inscriptions s'effectuent au CCAS jusqu'au 2 mars 2019.

### POUR TOUS LES LIMAYENS

#### Allocation énergie

Les familles nombreuses de 3 enfants et plus, les personnes retraitées âgées entre 60 et 65 ans, les personnes âgées d'au moins 65 ans et les personnes handicapées titulaires de la carte d'invalidité ayant un quotient familial inférieur ou égal à 550 euros peuvent y prétendre. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 28 février 2019 auprès du CCAS. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le CCAS.

#### SLIME

Si vous constatez que vos dépenses énergétiques dépassent 10 % de vos ressources mensuelles ou que vous êtes dans l'impossibilité technique et financière d'atteindre un niveau de confort suffisant, vous pouvez prétendre gratuitement à un service d'accompagnement personnalisé. Vous pouvez contacter par téléphone le SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) au 01 39 70 23 06 ou vous présenter en mairie au CCAS pour de plus amples renseignements.

#### Vacances solidaires

28 Foyers Limayens non imposables ont pu bénéficier en 2018 de ce dispositif. Ce sont 125 Limayens qui sont partis en vacances, week-end ou journée dans un parc d'attractions, soit 52 adultes et 63 mineurs. Une belle réussite pour cette action qui est reconduite pour 2019. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS au 01 34 97 27 01.

#### PLAN GRAND FROID

Si vous vous sentez en difficulté ou que vous connaissez des personnes isolées, sans hébergement souffrant du froid, un registre nominatif est ouvert au CCAS pour enregistrer toutes les personnes qui en font la demande et qui sont des personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile, des personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, des personnes adultes handicapées.

Ce registre a pour objectif de favoriser l'intervention à domicile des services sociaux en cas de plan d'alerte ou d'urgence déclenché par le préfet. Un tiers (voisin, membre de la famille, soignant...) peut proposer votre inscription sur ce registre. Vous en serez averti personnellement et vous pourrez demander votre radiation si vous le souhaitez. Vous seul ou votre représentant légal décidez de votre inscription. Ce registre est confidentiel et ne sera accessible que sur demande expresse de la personne inscrite ou de son représentant légal. Pour vous inscrire, vous pouvez venir à l'accueil du CCAS.

# VERANDAS - FERMETURES - STORES



Tél. : **01 30 92 92 34**

Fax : 01 30 98 40 18

isofaps@wanadoo.fr

1, rue Farouille - 78520 LIMAY



**ISOFAPS** : une équipe à votre service depuis 25 ans dans le domaine des :

- PORTES - FENÊTRES PVC / ALU
- VOILETS ROULANTS et BATTANTS
- STORES extérieurs et intérieurs
- PORTES DE GARAGE - PORTAILS
- VERANDAS - PERGOLAS
- TRAITEMENT DES BOIS (Capricornes, Vrillettes) ET DES CHAMPIGNONS LIGNIVORES (Mérules)

